

# À PROPOS DE L'INSCRIPTION



École Spéciale d'Architecture  
254, Boulevard Raspail - 75014 Paris  
Responsable des admissions : Martine Jeanne  
Tél. : 01 40 47 40 00  
E-mail : [martine\\_jeanne@esa-paris.fr](mailto:martine_jeanne@esa-paris.fr)

# S'INSCRIRE À L'ÉCOLE SPÉCIALE D'ARCHITECTURE

---

## L'ADMISSION

Pour être admis à l'ESA, en première année ou par équivalence, tout candidat doit se présenter à un examen permettant d'évaluer à la fois son niveau et ses motivations.

Pour être inscrit à un examen d'admission, le candidat doit faire parvenir, dans les délais impartis (cf. la fiche d'inscription), un dossier composé :

- De la **fiche d'inscription** dûment remplie à laquelle il faut joindre une photocopie des **titres** ou **diplômes** permettant de prétendre au niveau d'entrée demandé. (Il est toutefois possible de s'inscrire à une session et être en attente de résultats d'examens, baccalauréat ou autre) ;
- D'une **lettre de motivation manuscrite** (environ 1 page recto-verso).
- Le **TCF niveau B1** (candidats étrangers non francophones)
- D'un C.V. (Curriculum Vitae).
- De **deux photos** d'identité de très bonne qualité (de préférence auto-collantes).
- D'un **chèque de 200,00 €** correspondant aux frais d'examen et de dossier.

**Cette somme reste acquise par l'ESA et ne sera pas remboursée.**

Il y a **deux rentrées par an** : septembre et février. L'examen d'admission se déroule sur une journée à l'issue de laquelle les décisions du jury sont communiquées. Les membres du jury d'admission sont nommés par le Conseil d'Administration de l'ESA.

**Pour la première fois, l'examen d'admission se déroulera sur deux journées.**

Les épreuves de l'examen sont en cours de modification ; elles seront communiquées ultérieurement.

Un dossier de travaux personnels est exigé. Exemple de dossier pour un candidat à la 1<sup>re</sup> année : dessins, photos, peintures, objets en 3D, etc...

**Les critères d'admission pour la 1ère année sont les suivants : motivation, culture générale, dessin, appréhension de l'espace, créativité, curiosité...**

**Pour un candidat à l'admission par équivalence, ce dossier doit comporter une sélection des meilleurs travaux scolaires, personnels et professionnels.**

---

## L'INSCRIPTION

Lorsque les candidats ont été reçus à l'examen d'admission, une confirmation écrite leur est adressée accompagnée du règlement général d'inscription.

**L'inscription définitive nécessite le règlement des frais de scolarité et la remise d'une copie des diplômes.**

Le montant des frais de scolarité est fixé chaque année par le Conseil d'Administration (tarifs 2011-2012) / Cycle 1 : **8 000 €/an** ; Cycle 2 : **8 400 €/an** ;

il comprend :

- Les frais de scolarité proprement dits,
- La cotisation à l'Association ESA,
- Les frais de visite à la médecine préventive.

Les enfants des membres du personnel salarié de l'ESA bénéficient d'une réduction de 20 % sur les frais de scolarité ; les enfants des diplômés de l'ESA de 10 %.